

COMMUNE DE LUZE
CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt et un, le mardi 06 Juillet à 20h15, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous la présidence de M. Eric STEIB, Maire en salle du Conseil à la Mairie de Luze.

Liste des présents:

STEIB Eric, DUHOUX Gilbert, DESGRANGES Fabien, TOZZI David, DERDAKA Djamilla, MONNIER Pascal, ROESS Odile, LAURENCOT Loic, ALBERT Marie-Françoise, SURLEAU Étienne, WARTELLE Sylvaine, GRESSARD Jean-Paul VAILLAUD-PREVOT Émeline

Excusée : VUERLI Sandrine,

Désignation du secrétaire de séance: DESGRANGES Fabien

Ordre du jour:

- Modification du volume horaire d'un agent
- Candidature au poste d'adjoint au Maire
- Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine
- MNT
- Les assistantes maternelles sur la commune
- Proposition de l'association des crématistes
- Divers

Le Maire, Eric Steib ouvre la séance du conseil à 20h15.

1. Modification volume horaire de la secrétaire

Au vu du travail croissant concernant le secrétariat de mairie, le Maire propose d'étendre le volume horaire du poste de la secrétaire de 3,5 h par semaine soit une augmentation de 10%.

Delibération : Le Maire demande l'autorisation de passer le poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe de 80% à 90% d'un temps plein à partir de l'instant où le centre de gestion aura validé la demande.

Vote : oui à l'unanimité

2. Candidature au poste d'adjoint au Maire

Suite à la démission de la 1ere adjointe le Maire souhaite trouver un adjoint en remplacement du poste vacant. Il souhaite que la personne soit une femme. Après un tour de table, Sylvaine WARTELLE se dit intéressée et demande à en discuter avec le maire et les adjoints d'ici le mois de septembre. Lors du prochain conseil municipal, il y aura un vote pour redéfinir la liste des adjoints.

3. Fondation du Patrimoine

Le Maire propose, comme l'année dernière, d'adhérer à la Fondation du Patrimoine selon le tarif de 75 euros (communes de moins de 1000 habitants).

Delibération :le Maire demande l'autorisation d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour la cotisation demandée de 75 euros

Vote : oui à l'unanimité

4. MNT

Il avait été décidé lors du CM du 7/12/2020 que la commune participerait à la prise en charge de la cotisation MNT pour les agents municipaux. La prise en charge est tarifée différemment selon que l'on ait moins ou plus de 40 ans.

Delibération :le Maire demande l'autorisation de verser une cotisation à la MNT de 20 euros /mois pour les agents de plus de 40 ans et de 15 euros/mois pour les agents de moins de 40 ans.

Vote : oui à l'unanimité

5. Les assistantes maternelles sur la commune

Le Maire présente la liste des 10 assistantes maternelles sur la commune. Il apparaît qu'il y a des demandes importantes de gardes d'enfants sur la commune et que toutes ne sont pas contentées. Un appel est lancé aux personnes intéressées pour se lancer dans cette activité.

Le Maire donne la parole à Mme Maire, membre de la MAM « Les Luz'ioles ». Mme Maire explique qu'il y a un souci avec le périscolaire d'Echenans Sous Mont Vaudois du fait qu'il ouvre à 7h30 le matin, alors que, selon elle, il devrait ouvrir à 7h pour pouvoir accueillir davantage d'enfants, comme cela se fait dans la commune d'Argiesans. Le Maire répond qu'il en est conscient et qu'il fera remonter la remarque à la CCPH. Une conseillère réagit en disant que peu de communauté de communes pratique l'ouverture de périscolaire à 7h le matin.

6. Proposition de l'association des crématistes

L'association des crématistes d'Héricourt fait la demande d'avoir un emplacement pour créer un jardin des souvenirs à l'entrée du cimetière de Luze . Charge à la municipalité de faire l'aménagement. A étudier lors du prochain conseil.

7. Divers

- Le Maire a rencontré Mme Kuder, propriétaire du terrain cadastré n°1469 à coté du local de la distillerie. Mme Kuder est d'accord pour échanger une partie de son terrain avec un terrain communal situé en bordure de sa propriété, ce qui permettrait à la commune d'aménager un chemin entre le parcours le long de la Lizaine et la rue du passeur.

- Retour sur les 2 réunions publiques et le projet de Zone d'Activités.
Au vu des nombreuses remarques des participants à ces réunions, le Maire propose ne pas inclure dans le projet de ZA les 10 ha prévus initialement coté chemin « Les Grands Champs » en bordure de Maturomont sur les terrains agricoles . Il propose au Conseil Municipal de reporter ces 10 ha coté gauche route de Chagey dans la forêt, en face des 10 ha déjà prévus.
Vote : oui à l'unanimité
Un conseiller fait la proposition d'étaler cette zone de 10 ha sur une bande le long de la route qui va à Etobon plutôt que le long de la route qui va à Chagey.
Le Maire demande un vote pour information.
Vote : 1 abstention - 7 pour la proposition le long de la route d'Etobon et 5 pour la proposition le long de la route de Chagey.

- Présentation d'une proposition de rénovation du site internet « Luze70 » par Mr Daclin Johann et Mr Abry Pierre.
Pierre Abry, qui s'occupe de l'animation du site, fait remarquer que le site doit évoluer, en particulier pour être accessible aux smartphones.
Johann Daclin, directeur de l'entreprise Alpheia Net gestionnaire du site, présente un nouveau cahier des charges. Il propose l'utilisation de Wordpress, l'optimisation de l'installation du site sur smartphones et tablettes. Il propose aussi la formation d'une demi-journée pour la gestion du contenu à la personne responsable.
Le montant pour l'installation d'un nouveau serveur est de 3500 euros puis à partir de la 2eme année de 440 euros par an.
Le Maire précise que cette proposition sera étudiée lors du prochain conseil et il remercie chaleureusement Pierre Abry pour son implication dans la mise à jour du site et de la page Facebook.

Le Maire, Eric Steib clôt la séance à 21h30